

DEMANDE DE COTATION POUR FOYERS AMELIORER ET KITS DE GAZ POUR PROJET CERF
2025
N°UNFPA BFA RFQ 2025 08

1) Contexte général

Ce marché s'inscrit dans le cadre du projet CERF-BFA-24-UF-FPA-33761 qui vise à réduire les risques de violences basées sur le genre (VBG), notamment ceux liés à la collecte de bois, en fournissant des équipements de cuisson sûrs et efficaces.

2) À propos de l'UNFPA

L'UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la Population, est une agence internationale de développement dont le but est de réaliser un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger, et le potentiel de chaque jeune est accompli.

L'UNFPA est la principale Agence des Nations Unies qui permet aux femmes et aux jeunes d'avoir une vie sexuelle et reproductive saine. Pour en savoir plus au sujet de l'UNFPA, veuillez visiter : [À propos de l'UNFPA.](#)

Délai de soumission : Mardi 21 Mai 2025 à 12h 00 GMT

3) Objet de la Demande

UNFPA souhaite acquérir et recevoir à Ouagadougou :

- 1 000 kits de gaz butane complets,
- 500 foyers améliorés multi-marmite en métal à double paroi isolante.

Le transport est exclu de ce RFQ.

4) Spécifications Techniques (Annexe I)

Lot A – Kits Gaz Butane (1 000 unités)

| Élément | Spécifications requises |
|-------------------------------|---|
| Bouteille de gaz | 6 kg à bille, pleine/chargée |
| Brûleur | En manche isolé anti-chaueur |
| Support métallique (carcasse) | Pour marmite N°1 à N°8 , structure stable en métal |
| Tuyau et détendeur | Inclus, conformes aux normes locales ou ISO |
| Sécurité | Valve de sécurité, raccords fiables |
| Garantie | Minimum 6 mois |
| Utilisation | Domestique familiale |
| Notice | En français ou pictogrammes facilement compréhensibles |

Lot B – Foyers améliorés en métal (500 unités)

| Élément | Spécifications requises |
|------------------------|--|
| Type | Foyer mixte bois et charbon, usage familial |
| Conception | Métal à double paroi isolante, résistant et stable |
| Compatibilité marmites | Multi-marmite N°1 à N°8 |
| Rendement thermique | Réduction ≥ 40 % de consommation bois |
| Finition | Traitement antirouille, poignées si possible |
| Sécurité | Paroi externe tiède, base anti-basculement |
| Poids | Maximum 15 kg |
| Garantie | Minimum 6 mois |

Conditionnement et livraison

- Les articles doivent être livrés au dépôt UNFPA à Ouagadougou.
- Ils seront ensuite répartis dans les régions suivantes :
 - Région du Nord : Ouahigouya, Séguénéga, Titao
 - Région du Sahel : Dori, Sebba, Djibo

Visibilité et marquage requis

Tous les articles doivent comporter une identification visuelle **du financement CERF et du logo UNFPA** :

- Soit imprimé sur l'emballage individuel ou groupé,
- Soit directement apposé sur le produit si possible.

Les logos seront fournis au fournisseur retenu. Toute absence de marquage pourra entraîner un rejet de la livraison.

PS : Merci de préciser les délais de livraison

Cette Demande de devis est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les produits et services et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant agréé.

5) Contenu des offres

- Lettre de soumission signée
- Fiches techniques des deux produits
- Offre financière
- Photos couleurs des modèles
- Certificats de conformité et attestations de garantie
- Références de livraisons similaires (ONG/ONU)
- Pièce d'enregistrement de l'entreprise

6) Contenu des cotations

Les cotations doivent être envoyées en un seul e-mail, si la taille le permet. Les devis doivent contenir :

- Le devis financier HT (facture pro forma), en prenant le soin de remplir le formulaire de devis financier en FCFA.
- Délai de livraison estimé



- Validité de l'offre (min. 60 jours)
- Conditions de garantie
- Les deux parties de la cotation doivent être signées par l'autorité compétente de la société soumissionnaire et envoyées en format PDF.

7) Instructions de soumission

Les offres doivent être préparées conformément aux recommandations présentées dans la section II ci-dessus et envoyées par e-mail accompagnées d'un devis dûment rempli et signé au contact indiqué ci-dessous au plus tard le **Mardi 20 Mai 2025 à 12h 00 GMT**

| | |
|-----------------------------|--|
| Nom du contact de l'UNFPA : | |
| Adresse e-mail du contact : | faso.bidtender@unfpa.org |

Veuillez lire les directives suivantes pour les soumissions électroniques :

La référence suivante doit être incluse dans le champ de l'objet de l'e-mail — RFQ

N°UNFPA_BFA_RFQ_2025_08

- Les e-mails ne contenant pas l'objet correct pourront ne pas être pris en compte par le fonctionnaire en charge de l'approvisionnement et donc ignorés.
- La taille totale de l'e-mail ne doit pas excéder **20MB (y compris le corps de l'e-mail, les pièces jointes et les en-têtes)**. Si les détails techniques sont inclus dans des fichiers électroniques de grande taille, il est recommandé de les envoyer séparément avant la date de clôture.

8) Vue d'ensemble du processus d'évaluation

Les devis seront évalués en fonction de l'offre technique et du coût total des services (devis financiers). L'évaluation sera réalisée au moyen d'un processus en deux étapes par une commission d'évaluation ad hoc. La conformité des offres techniques sera évaluée avant la comparaison des devis financiers. Elle se resume selon les action suivantes :

- Évaluation technique sur 100 points, seuil éliminatoire 70
- Ouverture financière uniquement des offres techniquement recevables
- Note finale : technique (70 %) + financier (30 %)

9) Grille d'évaluation technique (100 points – seuil = 70)

| Critère | Max. points |
|--|-------------|
| Conformité du kit gaz (sécurité, stabilité, usage familial) | 25 |
| Conformité du foyer amélioré (métal double paroi, multi-marmite) | 25 |
| Qualité des matériaux, durabilité et sécurité globale | 20 |
| Fiches techniques et échantillons présentés | 15 |
| Références avérées (ONG, ONU, projets similaires) | 10 |
| Valeur ajoutée : innovation, production locale, RSE | 5 |
| Total | 100 |

NB : Seules les offres ayant obtenu au moins 70 points techniques seront retenues pour l'analyse financière.



10) Grille d'évaluation financière (pondérée à 30 %)

- Seules les offres techniquement conformes seront analysées financièrement.
- Note financière = (Offre la moins chère / Offre du soumissionnaire) x 100

11) Note globale finale

Note globale = (Note technique x 70 %) + (Note financière x 30 %)

12) Droit de l'UNFPA de modifier les quantités au moment de l'attribution du marché

L'UNFPA se réserve le droit, au moment d'attribuer le marché, d'augmenter ou de réduire jusqu'à 20 % les volumes de service spécifiés dans cette Demande de Cotation, sans aucune modification du prix à l'unité ou des conditions générales.

13) Conditions de paiement.

Les conditions de paiement de l'UNFPA sont de 30 jours nets à compter de la date de réception de la facture et de la livraison/acceptation des prestations correspondant à l'échéance liée au paiement, comme indiqué dans le contrat.

14) Fraude et corruption

L'UNFPA s'engage à prévenir, identifier et traiter tout acte de fraude à son encontre et à l'encontre des tierces parties impliquées dans ses activités. La politique de l'UNFPA en matière de fraude et de corruption est disponible ici : [Politique contre la fraude](#). La soumission de toute offre impliquera que le Soumissionnaire a pris connaissance de ladite politique.

Les fournisseurs, ainsi que leurs filiales, représentants, intermédiaires et mandants devront coopérer, lorsque la demande leur en est faite, avec le Bureau de l'audit et des investigations de l'UNFPA, avec toute entité de contrôle mandatée par le Directeur exécutif de l'UNFPA et avec le conseiller en déontologie de l'UNFPA. Cette coopération peut prendre les formes suivantes, mais sans s'y restreindre : accès à tous les employés, représentants, agents, cessionnaires du vendeur ; mise à disposition de tous les documents nécessaires, y compris la comptabilité. Toute non-coopération aux investigations menées constitue une raison suffisante pour que l'UNFPA résilie l'accord et pour retirer le fournisseur de la liste des fournisseurs agréés auprès de l'UNFPA.

Les soumissionnaires peuvent accéder à une ligne anti-fraude confidentielle pour dénoncer les activités frauduleuses à l'adresse suivante : [Ligne anti-fraude de l'UNFPA](#).

15) Politique de tolérance zéro

L'UNFPA applique une politique de tolérance zéro concernant les cadeaux et l'hospitalité. Il est donc demandé aux fournisseurs de ne pas envoyer de cadeaux ou de proposer l'hospitalité au personnel de l'UNFPA. De plus amples détails concernant cette politique sont disponibles à l'adresse suivante : [Politique de tolérance zéro](#).



16) Contestation du processus de Demande de cotation

Les soumissionnaires qui estiment avoir été traités injustement ou inéquitablement dans le cadre de l'appel d'offres, de l'évaluation ou de l'adjudication d'un contrat pourront envoyer une réclamation à l'adresse suivante : procurement-reclamation@unfpa.org. Si le fournisseur n'est pas satisfait de la réponse fournie par le chef de l'unité concernée, il peut contacter le Chef de la Division des services d'approvisionnement à l'adresse procurement@unfpa.org.

17) Clause de conformité

UNFPA se réserve le droit d'annuler l'attribution ou d'appliquer des pénalités contractuelles en cas de non-respect du délai de 15 jours, ou en cas de non-conformité technique.
Aucune livraison partielle ni de qualité inférieure ne sera acceptée.

18) Avertissement

Si un des liens contenus dans ce document est indisponible ou inaccessible pour quelque raison que ce soit, les soumissionnaires peuvent contacter le fonctionnaire en charge de l'approvisionnement pour demander ces documents au format PDF.